

Revue d'Information et de  
Vulgarisation éditée par  
l'Institut Mauritanien de  
Recherches Océanographiques  
et des Pêches

N° SPÉCIAL Décembre 2002

E  
D  
I  
T  
O  
R  
I  
A  
L

L'année 2002 aura sans conteste été une année cruciale pour la recherche océanographique et halieutique mauritanienne. En effet, un demi-siècle après la création du Laboratoire des Pêches, nous assistons au baptême de l'IMROP. Dans le même temps, un plan quinquennal s'achève pour donner naissance à une nouvelle programmation que nous souhaitons plus proche des aspirations des acteurs du secteur des pêches. Enfin, et surtout, 2002 sera l'année du 5<sup>e</sup> Groupe de Travail sur l'Evaluation et l'Aménagement des Ressources et des Pêcheries. Ce dernier évènement, très fortement attendu par les professionnels, l'administration et l'ensemble des partenaires, sera l'occasion de réunir une nouvelle fois un grand nombre de représentants de la communauté scientifique internationale pour valider et orienter les activités de notre institut. Une large part des travaux de ce groupe sera cette année consacrée aux aspects sociaux et économiques, ainsi qu'à la pêche artisanale, devenue en quelques années un des sous-secteurs les plus dynamiques de notre économie nationale.

Par son contenu, je voudrais que ce nouveau numéro de la Lettre de l'IMROP contribue à donner une idée de l'intensité de notre activité et du chemin parcouru depuis l'origine du « petit » Laboratoire des Pêches. Et si, malgré tout notre enthousiasme, l'ampleur de la tâche ne suffit pas à

excuser nos insuffisances, elle saura démontrer, je l'espère, que la confiance qui nous est faite par le Gouvernement et par nos pairs n'est pas complètement vaine.

A tous et à toutes, au nom de l'équipe de l'IMROP, je souhaite une excellente année 2003.

MOHAMED M'BARECK OULD SOUEÏLIM  
Directeur de l'IMROP

### SOMMAIRE

Editorial .....Page 1

### REPERES

Evenements Marquants 2002 .....Page 2  
Cérémonie de Décoration au MPEM .....Page 3

### CHRONIQUE

Du Laboratoire des Pêches à l'IMROP : 50 ans de  
recherches océanographiques et halieutiques en  
Mauritanie .....Page 4  
Témoignage du Dr Moal .....Page 6  
Témoignage du Dr Maigret .....Page 8

### ACTUALITES DE L'IMROP

Le CNROP devient l'IMROP :  
Quels changements ? .....Page 10  
Nécessité de doter l'IMROP d'un statut  
particulier du personnel .....Page 10  
Troisième réunion du Conseil Scientifique ...Page 11  
Bilan du plan quinquennal 1998 -2002 et  
perspectives pour 2003-2007 .....Page 11  
Nouvelles des projets .....Page 12  
Campagnes océanographiques : des actions  
de coopération sous-régionale .....Page 12

## EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2002

- SIAP : Participation à la Première Réunion du Comité Directeur du Projet « Système d'Information et d'Analyse des Pêches ». Conakry, Guinée, 8-9 janvier 2002
- PRCECM (Programme Régional de Conservation des Ecosystèmes Côtiers et Marins en Afrique de l'Ouest) : Atelier Régional sur les Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest. Nouakchott, 9-12 février 2002
- IMROP : Troisième Réunion du Conseil Scientifique du CNROP. Nouadhibou, 12-14 février 2002
- IMROP : Visite du Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime. Nouadhibou, 16-21 février 2002
- IMROP : Séminaire National sur l'Aménagement des Pêches en République Islamique de Mauritanie. Nouadhibou, 16-19 février 2002
- IMROP : visite d'une délégation de l'Union Européenne à Nouadhibou le 25 février 2002
- FST : Forum sur la qualité dans l'industrie agroalimentaire en Mauritanie. Nouakchott, 10-12 février 2002
- WWF : Participation à l'Atelier sur la Promotion de Pratiques et Méthodes de pêche durables en Afrique de l'Ouest. Dakar, 18-20 mars 2002
- FST : Deuxième Sommet Africain des Sciences et Technologies. Nouakchott, 20-22 mars 2002
- NATFISH : Participation à la réunion de préparation du démarrage du Projet NATFISH. Italie, mars 2002
- UICN : Atelier National sur les Zones Humides. Nouakchott, 17-19 mars 2002
- DSPCM : Atelier de réflexion restreint entre les institutions clés de la surveillance et de l'aménagement des ressources halieutiques. Nouadhibou, 20 mars 2002
- IMROP : Le 3 avril 2002, adoption en Conseil des Ministres du décret n° 2002-036/PM fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches, ex – CNROP
- FAO : Groupe de Travail de la FAO sur l'évaluation des petits pélagiques au large de l'Afrique nord-occidentale Banjul, République de Gambie, 5-12 avril 2002
- IMROP : Deuxième Réunion de Travail IMROP/IEO pour l'Etude des ressources de Merlus de la ZEE Mauritanienne. Nouadhibou, 8-13 avril 2002
- IMROP : Groupe de Travail sur les Céphalopodes. Nouadhibou, 21-23 avril 2002
- OMC : Réunion de l'Organisation Mondiale du Commerce sur l'Allègement des Dettes pour les Pays les Moins Avancés. Sultanat d'Oman, avril 2002
- FST : Atelier des Responsables de l'Hygiène et de la Qualité dans les Usines. Nouakchott, 14-25 avril 2002
- FAO/NANSEN–NORAD : Participation au "Workshop on the management of shared small pelagic fishery resources". Banjul (Gambie) du 30 avril au 3 mai 2002
- IMROP : visite d'une délégation de l'Agence Française de Développement le 27 mai 2002
- IMROP : Premier Atelier de Restitution des Résultats de la Composante « Recherche » du PDPAS – II. Nouadhibou, 12-13 mai 2002
- IMROP : Visite du Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime le 4 juin 2002
- MPEM : Première Réunion de la Commission Mixte prévue à l'Article 10 de l'Accord de Coopération en matière de Pêches Maritimes entre la République Islamique de Mauritanie et la Communauté Européenne (Protocole 2001/2006). Nouakchott, 17-18 juin 2002
- IMROP : Edition du bulletin Scientifique n° 29 (juin 2002)
- SIAP : Symposium « Pêcheries maritimes, écosystèmes et sociétés en Afrique de l'Ouest : un demi-siècle de changement ». Dakar (Sénégal), 24-28 juin 2002
- SIAP : Deuxième réunion du comité directeur. Dakar (Sénégal), 29 juin 2002
- CSRP : Groupe de Travail Scientifique sur les conditions minimales d'accès et d'exploitation des stocks partagés. Saly Portudal (Sénégal), 18-20 juin 2002

# REPERES REPERES REPERES

- IMROP : visite d'une délégation du GEF sur la recherche dans le PNBA du 7 au 8 juillet 2002
- IMROP : Septième rencontre de Travail IMROP/IEO pour l'Etude des Pêches de Crustacés. Nouadhibou, 16 - 20 juillet 2002
- MPEM/DEARH : Réunion sur la Restitution du rapport final de l'Etude pour un plan d'Aménagement des Ressources halieutiques en Mauritanie. Nouadhibou, 13 - 21 mai 2002
- IMROP : Séminaire de restitution des résultats de l'Etude pour le Plan d'Aménagement des Ressources Halieutiques en RIM. Nouadhibou, du 29 août au 5 septembre 2002
- COPACE : Groupe de travail COPACE sur l'évaluation des ressources démersales au large de l'Afrique occidentale. Tenerife, Espagne, 17-21 septembre 2002
- MPEM/DREAH : Réunion de Préparation du Plan d'Aménagement des pêcheries céphalopodières. Nouadhibou, 17-30 septembre 2002
- COPACE : Deuxième Réunion du Sous-Comité Scientifique. Tenerife, Espagne, 24-26 septembre 2002
- IMROP : Groupe travail sur l'Exploitation des Données de la Composante Recherche du projet VPDI et Séminaire de Formation des Enquêteurs. Nouadhibou, 5-10 octobre 2002
- IMROP : Atelier National de Restitution du Projet SIAP, le 17 octobre 2002
- FAO : Réunion de planification des campagnes acoustiques dans la région nord ouest Afrique avec les navires de recherche nationaux pour l'année 2003. Dakar, 26-28 avril 2002
- IMROP : Première réunion du groupe de travail scientifique prévu à l'article 10 RIM-UE. Nouadhibou, 27-28 octobre 2002
- DSPCM : Atelier de sensibilisation pour les capitaines des navires de pêche. Nouadhibou, 29 octobre 2002 PNBA : 5<sup>ème</sup> Atelier de concertation sur la pêche. Teichott, 3 et 4 novembre 2002

## CEREMONIE DE DECORATION AU MINISTRE DES PECHEES ET DE L'ECONOMIE MARITIME

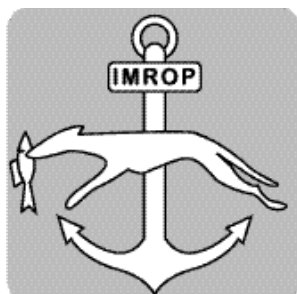
Chaque année, l'Etat mauritanien consacre à la grande tradition de récompense de citoyens qui, par leurs contributions à l'œuvre de construction de la Nation mauritanienne, sont jugés les plus méritants. C'est ainsi que des distinctions sont décernées aux agents des différentes administrations au nom de Monsieur le Président de la République Islamique de Mauritanie.

Cette année, l'IMROP a été honoré de compter trois de ses chercheurs parmi les récipiendaires du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime. Au cours de la cérémonie du 24 janvier 2002, Monsieur le Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime a décoré, au nom de Monsieur le Président de la République, Messieurs :

Mohamed M'Bareck OULD SOUEILIM: Médaille de Reconnaissance nationale

Mamoudou Aliou DIA : Médaille d'Honneur de 2<sup>ème</sup> Classe

Cheikh Abdallahi OULD INEJIH : Médaille d'Honneur de 2<sup>ème</sup> Classe



Tel. : (+222) 574 51 24

Fax : (+222) 574 50 81

email : [dvis@toptechology.mr](mailto:dvis@toptechology.mr)

B.P. 22  
Nouadhibou  
Mauritanie

## DU LABORATOIRE DES PÊCHES À L'IMROP 50 ANS DE RECHERCHES OCÉANOGRAPHIQUES ET HALIEUTIQUES EN MAURITANIE

L'histoire de l'IMROP commence avec la création du Laboratoire des Pêches, construit en 1950 et inauguré le 5 janvier 1953. Ce laboratoire avait pour double mission l'inspection de l'élevage et la recherche océanographique. Cette dernière est d'abord menée à l'aide d'embarcations locales et limitée à des relevés hydrologiques dans la Baie du Lévrier et les environs du Cap Blanc. Les études océanographiques ne démarrent vraiment qu'en 1959 avec l'acquisition du navire « ALMORAVIDE » et la recherche halieutique en 1970 avec la réalisation d'une campagne axée sur les sardinelles, soit deux ans après l'implantation des industries de traitement dont la réalisation devait tenir compte des résultats de cette campagne.



R. Moal, A. O/ Abdallahi et Mbarek lors d'une campagne de pêche à Iwik avec la pinasse océanographique du Laboratoire des pêches en 1953.

Le Laboratoire était alors méconnu sur le plan international. C'est la publication de son bulletin scientifique, à partir de 1970, qui a amorcé les échanges d'informations avec les organismes internationaux de recherche.

À partir de 1973, le Laboratoire entreprit des campagnes de chalutage expérimental dans la région du Banc d'Arguin pour une évaluation de la biomasse totale et potentielle des espèces démersales. Des données biologiques sur les espèces pêchées étaient alors régulièrement recueillies. Des travaux furent également menés dans le cadre de l'évaluation des stocks de Sparidés, de la langouste et des perspectives d'élevage du mullet sur les côtes mauritaniennes.

Le 23 novembre 1978, le Laboratoire des Pêches est devenu « Centre National de Recherches Océanographiques et des Pêches », établissement public à caractère administratif ayant son siège à Nouadhibou, quelques mois avant l'inauguration de ses nouveaux locaux de Cansado, le 19 juillet 1979.



Inauguration du siège du CNROP à Cansado le 19 juillet 1979 par les Ministres des pêches russe et Mauritanien

Les capacités du Centre à mener des recherches en haute mer ont été largement renforcées avec l'acquisition fin 1981 du navire « N'DIAGO ». Jusqu'en 1984, la priorité a été donnée à la cartographie de la couverture sédimentaire des fonds marins, à la mise en place d'un système de collecte de données statistiques et aux évaluations directes dans le but d'évaluer les potentiels de captures exploitables. Le point des connaissances acquises a été fait, en 1985, lors du 1<sup>er</sup> Groupe de Travail CNROP/FAO/ORSTOM. En 1983 est réalisé le film "Sahel Bleu", en collaboration avec l'ORSTOM. Ce film, qui existe en versions arabe, française et anglaise, a été primé à quatre reprises dans des festivals internationaux.

De 1985 à 1988, l'accent a été mis sur les statistiques (pour des modélisations ultérieures) et les évaluations directes dans le cadre de programmes redéfinis. Les résultats acquis lors de l'exécution de ces programmes ont été valorisés par la tenue en 1988 du 2<sup>ème</sup> Groupe de Travail CNROP/FAO "Evaluation des ressources de la ZEE mauritanienne".

# Chronique O Chronique

Ces acquis ont permis au CNROP de contribuer à la préparation de la Déclaration de Politique de Développement du Secteur de la Pêche (avril 1987) dans le cadre de laquelle le CNROP avait identifié ses priorités de recherche et défini ses programmes pour la période 1988-1992, constituant ainsi son premier Plan Quinquennal intitulé "Stratégies et Programmes de Recherche". On rappellera aussi l'édition du livre "Poissons de mer de Mauritanie" en 1986.



Equipage du N/O Ndiago en 1986  
autour du Directeur Mr. Ba Moctar

De 1989 à 1992, le Centre s'est mobilisé pour la mise en oeuvre de son 1<sup>er</sup> Plan Quinquennal dont les résultats ont été discutés et analysés dans le cadre du Séminaire "Recherche/Aménagement" organisé en 1990, puis du Séminaire "Méthodologies d'étude de la Pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest" tenu en 1992, et du Groupe de travail sur "l'Environnement et les Ressources", qui a réalisé une typologie des ressources et des pêcheries. Cette période a connu une avancée significative de l'étude des céphalopodes.

La période 1993-1997 est marquée par la réforme du statut juridique du CNROP qui lui permet d'exploiter certaines dérogations prévues par la loi et l'autorise à générer des recettes propres. C'est aussi la période d'exécution du second Plan Quinquennal du CNROP et de la tenue du 3<sup>e</sup> Groupe de Travail sur l'évaluation des stocks et des pêcheries mauritaniens. En 1997, le CNROP acquiert deux nouveaux navires, « AL AWAM » et « AMRIGUE », permettant d'étendre les campagnes à l'ensemble du plateau continental.

De 1998 à 2002, on retiendra d'abord la restructuration de la recherche avec la mise en place de plans d'action annuels (issus des Plans quinquennaux) dont l'exécution est suivie par un Conseil Scientifique créé en 2000 et composé de scientifiques de haut niveau (Mauritanie, Espagne, France, Sénégal, Canada, Angleterre, Russie). On rappellera également le renforcement de la couverture statistique, le renforcement des moyens matériels et des compétences, et la mise en place d'un réseau informatique fonctionnel avec liaison à Internet

En 1999 est édité, en collaboration avec l'IEO, le « Guide et Nomenclature Nationale Commerciale des Espèces Marines (Poissons, Crustacés et Céphalopodes) Pêchées en Mauritanie ».

Le rythme des Groupes de Travail sur l'évaluation des stocks et des pêcheries s'accélère après la tenue du 4<sup>e</sup> en 1998 et du 5<sup>e</sup>, plus orienté sur l'aménagement, en 2002.

Cette même année, le CNROP devient l'IMROP, établissement public à caractère administratif ayant un objet culturel et scientifique.

## Les Directeurs

De 1953 à 1978, Le Laboratoire des Pêches a été dirigé et conseillé par des personnalités aussi prestigieuses que R.A. Moal (1953-1954), L. Vincent-Cuaz (1954-1957), G. Tixerant (1957-1966). Le premier directeur mauritanien a été M. Valy N'Daw, qui a eu pour adjoint J. Maigret et auquel a succédé Bâ Mamadou M'Baré qui lui même a eu pour adjoint M. Jamet. Puis ce seront Bâ Moctar (1981-1983 et 1985-1994) avec Cherif Ould Touelib comme adjoint, Sy Moussa Harouna (1983-1985), Sidi El Moctar Ahmed Taleb (1994-1998) et Mohamed M'Bareck Ould Soueïlim de 1998 à nos jours, avec comme adjoint Diop Mika.

## TEMOIGNAGES DU DR MOAL

Le Laboratoire des Pêches Maritimes de la Mauritanie fut créé à Nouadhibou (Port-Etienne) au début de l'année 1953 à l'instigation du chef du service de l'élevage et des industries animales de la Mauritanie : le Dr. Birago DIOP et placé sous l'autorité du Dr. R.A. MOAL.

En effet, la Mauritanie venait d'être séparée de l'ensemble Administratif Sénégal-Mauritanie. Son gouverneur et ses services administratifs étaient encore situés à Saint-Louis, sur la langue de Barbarie, au Nord du pont Faidherbe entre la rive droite du fleuve Sénégal et l'Océan Atlantique.

Le Dr. BIRAGO DIOP, du fait de ses origines sénégalaises, marqué par l'importance sociale et économique de l'exploitation des ressources halieutiques pour un pays maritime en développement, avait compris que la seule section technique des pêches créée depuis 1950 ne pouvait répondre aux besoins nouveaux de la politique de développement ambitieuse.

Le Laboratoire des Pêches Maritimes de Nouadhibou, implanté alors près des bureaux du Commandant de cercle, dès son achèvement, fut doté d'un matériel scientifique de base bien que modeste pour effectuer l'étude des données fournies par les récoltes des sorties océanographiques (bouteilles et thermomètres à renversement, appareils de dosage de salinité de l'eau de mer, etc.) et biologiques (loupe binoculaire, microscope).

En effet, l'affectation d'une pinasse type Arcachon mue par un moteur à essence de 22 CV permettait ces sorties ainsi que des pêches expérimentales, grâce à l'équipement en filets à plancton, lignes à main, sennes de plage et filet maillant.

Jusqu'à cette époque, la pêche mauritanienne se résu-  
mait à l'exploitation du mullet jaune (*Mugil cephalus*) par les Imraguen autour de Mamghar et des captures variables selon les saisons soit de poissons démersaux (Sparidés, Epinephelidés, Lutjanidés, etc.) soit de poissons d'espèces pélagiques (sardinelles, maquereau-bonite, palomette, tassergal) par des populations sénégal-mauritaniennes de l'extrême Sud du Pays (N'Diago) au nord du delta du fleuve Sénégal.

On peut dire que la Mauritanie n'avait pratiquement aucune tradition halieutique, facilement explicable par l'isolement de la côte éloignée des réseaux de puits ou des zones de pâturage fréquentées par les populations nomades selon un axe grossièrement Nord-Sud dans

cette partie ouest du pays.

Par contre la richesse des eaux mauritaniennes devant cette côte, en espèces vivantes appartenant à tous les embranchements zoologiques était connue non seulement par quelques publications scientifiques (GRUVEL, MONOD, etc.) mais par des flottilles de la pêche étrangère qui l'exploitaient, la nationalité des eaux à l'époque étant reconnue jusqu'à seulement 12 miles des côtes.

Ces flottilles travaillant en toute quiétude, ignoraient les ports mauritaniens où elles ne débarquaient jamais leurs captures.

Les plus importantes parmi ces flottilles étrangères étaient espagnoles, car un accord franco-espagnol de 1900 autorisait la présence de navires de cette nationalité dans les eaux mauritaniennes de novembre à janvier à condition que ceux-ci débarquent leurs pêches sur des pontons mouillés pour la saison en Baie du Lévrier et soient rapatriés ensuite aux Canaries, chaque année avec leurs cargaisons de poissons salés et plus ou moins séchés. Toute installation à terre de traitement et de stockage du poisson même provisoire était interdite.

Les espèces capturées étaient des Scianidés et particulièrement de la courbine (*Argyrosomus regius*), tranchées et salées à bord des « lanches à voiles » pêchant à la ligne ou au filet maillant et de « trainas » motorisées pêchant au filet maillant ou au filet tournant non coulissant.

Outre ces flottilles, les poissons démersaux étaient exploités au chalut de fond par des chalutiers réfrigérés espagnols mais aussi grecs, et français arrivés au Maroc depuis la seconde guerre mondiale.

Les chalutiers espagnols basés soit à Cadix et Algesiras soit aux Canaries, chalutaient l'hiver les espèces de poissons démersaux, et une partie de ceux désarmés en été venaient à cette saison traquer les Thonidés à l'appât mort, aux accores entre Port Etienne et Nouakchott. Une flottille d'une demi-douzaine de grands chalutiers réfrigérés italiens, étaient spécialisés dans la recherche des seiches ou de calamars. On ne parlait pas encore de poulpes.

Enfin une flottille de langoustiers français Douarnenistes, venaient pendant les huit mois les plus frais, capturer la langouste verte (*Panilurus regius*) au filet maillant de fond au Sud de l'Aguera au Rio de Oro

espagnol, presque jusqu'au Cap Blanc. Ce n'est que bien des années plus tard que les langoustiers français Camaretois sont venus chercher la langouste rose (*Palinurus mauritanicus*) pour la capturer soit au casier, soit au chalut, dans les canyons sous-marins au sud-ouest du Banc d'Arguin.

Il faut préciser qu'il n'y avait pas d'eau potable ou non à Port-Etienne. Elle était livrée chaque mois par cargo de Bordeaux et stockée dans des barges mouillées devant le village. Les carburants étaient livrés de même.

Il n'y avait en dehors de groupes électrogènes individuels ou communs aucune source publique d'énergie électrique.

Dans un tel contexte, il ne pouvait y avoir à terre d'industries de transformation (refrigeration, congélation, conserverie appertisées, sous-produits).

Seules étaient installées deux sécheries de poisson : la SIGP et ENTRA dont la présence était liée à la différence de monnaies entre peseta et franc et aux fluctuations de change.

Ceci permettait l'achat à quelques pêcheurs espagnols indépendants d'une partie de leur pêche traitée par ces deux sociétés en séché pour être exportée vers les pays de l'Afrique Equatoriale Française où ils nourrissaient les ouvriers forestiers isolés dans la forêt équatoriale.

Pourtant une usine de conserve, la SEBU fut pendant quelques années installées sur un bateau de débarquement de la seconde guerre mondiale.

Elle mettait en boîtes de conserve appertisées du thon à l'huile et au naturel, acheté à des pêcheurs canariens en été pendant quelques mois. Cette usine fut la première conserverie de thon des pays de l'Afrique sub-saharienne jusqu'à l'Afrique du Sud.

On doit à l'équipe du Laboratoire des Pêches Maritimes de Nouadhibou que j'ai animée pendant deux ans les principales actions suivantes :

- L'étude de l'upwelling avec reconnaissance d'un front thermique dont le déplacement saisonnier nord-sud et inverse conditionne les concentrations successives de sardines (*Sardina pilchardus*), de sardinelles rondes (*Sardinella aurita*), de palomettes (*Orcynopsis unicolor*), d'albacores (*Neothunnus albacora*) et de listao (*Katsuwonus pelamis*).

- La première révision de la systématique des poissons établie par Th. MONOD en 1925

- L'analyse du caractère atypique des migrations de la sardine (*Sardina pilchardus*) entre le Cap Blanc et le

Cap Timiris.

- La première étude de la biologie de la courbine (*Argyrosomus regius*) poursuivie pendant plusieurs années ensuite, achevée et publiée par le Dr. G. TIXERANT.

- Les premières captures de thonidés en Atlantique tropical à l'appât vivant à partir du thonier « L'Endurance » équipé en viviers par le Laboratoire et mettant en lumière les limites septentrionales des migrations côtières de l'albacore et du listao le long des côtes mauritaniennes, ainsi que le rythme saisonnier de ces migrations. Les résultats de ces prospections sont à l'origine de l'exploitation industrielle ultérieure des thonidés tropicaux en Atlantique tropical.

- Les études préliminaires qui devaient aboutir à une campagne de prospection de deux ans de *Sardinella aurita* et à son exploitation au filet tournant coulissant

- Les études préliminaires du port de pêche de Nouadhibou dont la première tranche de réalisation devait être financée par la BIRD, la France et le FED à partir de 1960.

De 1950 à 1954 la production halieutique débarquée à Nouadhibou paraît aujourd'hui très modeste puisqu'elle ne représentait que 6 à 10.000 t/an selon les années de poissons destinés à être séchés pour l'exportation.

Mais le développement de l'exploitation des ressources halieutiques des eaux mauritaniennes était en mouvement. Les résultats actuels montrent à quel point les responsables politiques, administratifs et scientifiques mauritaniens ont été sensibilisés au rôle que ce développement représentait pour l'économie du pays.

Pour terminer, je voudrais associer à l'œuvre de pionnier que nous avons réalisée à l'origine, mon matelot décédé AHMED MBAREK, mon « mousse » AHMED OULD ABDALLAHI actuellement maire de Mamghar et mon agent de laboratoire SIDI MAHMOUD sans le dévouement et la persévérance desquels notre si belle aventure n'aurait pu débiter et être conduite.

Avec mes sentiments les plus respectueux et dévoués.

Dr R.A. MOAL

(Premier directeur du Laboratoire des Pêches de Port Etienne, Le Dr Moal a conçu le logo qui est encore aujourd'hui celui de l'IMROP)

## TEMOIGNAGE DU DR MAIGRET

Le « Laboratoire des pêches » fête ses cinquante ans d'activités. Que de chemin parcouru depuis sa création ? Voilà déjà vingt ans, je quittais Nouadhibou après avoir accompagné son développement pendant quinze années. Malgré des activités nombreuses et intéressantes au Musée Océanographique de Monaco et au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, j'ai l'impression que c'était hier, et il m'arrive encore souvent de me sentir concerné par le devenir de la pêche au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest. C'est pourquoi j'ai été très touché de la demande faite par Amady Sow et Mika Diop dans le cadre des manifestations prévues pour marquer cet anniversaire. Je ne retracerai pas l'histoire du Laboratoire des pêches, devenu CNROP puis IMROP, d'autres le feront bien mieux que moi. Je voudrais simplement, me souvenir de quelques moments forts qui ont marqué mon séjour et évoquer les personnels du laboratoire pour leur accueil et leur compréhension. C'est auprès d'eux que j'ai appris à connaître et à aimer la Mauritanie, pays secret à l'image du désert qui le constitue, mais oh ! combien chaleureux. Mon souvenir va tout particulièrement à Sidi Mahmoud ould Moctar qui malgré la modestie de ses fonctions constituait l'âme de ce Laboratoire des pêches. Nos discussions autour des traditionnels verres de thé m'ont été précieuses tout au long de mon séjour.

Les embarquements à bord de l'Almoravide et son équipage restent sûrement parmi les moments plus marquants. Je me souviens des longues missions sur le banc d'Arguin, des soirées au mouillage devant le village d'Iwick, des échouages dans les chenaux d'accès à l'île d'Arguin. C'était au début des années soixante dix, le Parc national n'existait pas encore et le Laboratoire était chargé de la surveillance de la nidification des oiseaux de mer. Débarquant de France, je découvrais cette région fabuleuse où la mer rencontre le désert dans un flamboiement de couleurs. La Nature paraissait encore vierge, les poissons y abondaient, les courbines s'y concentraient en bancs énormes exploités par les tarifiers canariens. Jamais je n'ou-

blierai les longues heures de veille devant Mamghar avec les Imraguens en attendant les Mulets jaunes puis brusquement ces moments intenses de la pêche où poissons, pêcheurs et dauphins se mêlent dans une sarabande infernale à la vie à la mort.

Mais l'Almoravide c'était aussi ces longues prospections au large des côtes pour mener à bien la campagne d'évaluation des espèces pélagiques entre 1970 et 1973. C'était le début des prospections au sonar dans la zone, on ne connaissait pas encore les écho-intégrateurs, appareils perfectionnés qui équiperont plus tard le N'Diago. Il fallait au retour de chaque campagne procéder aux fastidieux dépouillements des bandes de sondeur. Les travaux du Laboratoire doivent beaucoup à l'Almoravide, vaillant petit bateau de 17m que nous avons souvent poussé à la limite du raisonnable et qui a toujours répondu à nos besoins grâce à la disponibilité d'Henri Ansquer toujours prêt à sortir en mer et à l'habileté de son mécanicien Jean Sow qui malgré les difficultés, le manque de moyen, ont toujours réussi à maintenir en état cet outil de travail indispensable.

A l'époque le Laboratoire des pêches c'était aussi son Directeur Waly N'Dao qui, occupé par de nombreuses fonctions administratives, a toujours réussi à rester disponible pour ce qui constituait sa véritable passion, son métier de vétérinaire. Sa disparition accidentelle a été une véritable perte pour la nation mauritanienne. Il avait de grandes ambitions pour le Laboratoire et c'est grâce à ses interventions que le Service de contrôle sanitaire a été équipé par la société suédoise Astra et que nous avons obtenu du matériel d'océanographie dans le cadre des accords de pêche avec le Japon. C'est avec lui et le Dr Ba M'Baré, que j'ai participé à une opération d'envergure, les négociations avec les représentants du Ministère de pêches de l'URSS, pour la construction d'un centre de recherches moderne, qui deviendra le CNROP en 1979. Ces discussions, souvent difficiles, ont été pour moi l'occasion d'apprécier la confiance des autorités mauritaniennes qui malgré la jeunesse d'un jeune coopérant, ont toujours



# Chronique O Chronique

soutenu mes avis et conseils.

Cette confiance que j'avais éprouvée au cours de ces six années, a été déterminante lorsque Ba M'Baré est venu, en 1978 à Dakar où je dirigeais le Département de Biologie marine de l'IFAN, me demander de revenir à Nouadhibou pour contribuer au démarrage de ce nouvel équipement que l'URSS venait de remettre à la Mauritanie. C'est une nouvelle aventure qui commençait, le « petit laboratoire de Nouadhibou » était devenu le CNROP à son installation dans un grand bâtiment neuf à Cansado. Les équipes s'étaient renforcées, il fallait faire travailler ensemble des chercheurs russes et français, ce qui a parfois été compliqué, assurer la coordination des travaux menés dans les eaux mauritaniennes par des équipes étrangères dans le cadre de la gestion des pêches dans la région du COPACE.

Puis, il y a eu le N'Diago, un chalutier école don du Japon, transformé en navire océanographique en France. Je ne suis pas prêt d'oublier ce matin de juillet 1980 où sur le quai du port de pêche je laissais partir le N'Diago avec un équipage de fortune constitué du futur commandant, d'Henri Ansquer et de quelques marins de l'Almoravide pour rejoindre Concarneau. Les relations franco-mauritaniennes subissaient quelques tensions. Le N'Diago restera près d'un an en France et il est probable que s'il n'était pas parti ce jour là, l'avenir du programme de coopération aurait été différent.

Par ses travaux, le CNROP s'imposait comme l'interlocuteur indispensable de plusieurs programmes internationaux. Il s'agissait également d'assurer la relève des équipes étrangères par des jeunes chercheurs mauritaniens. Il fallait veiller à leur formation, plusieurs sont venus quelques mois en stage avant de poursuivre leurs études en France et c'est avec plaisir que je retrouve certains d'entre eux parmi les chercheurs actuels. La direction du CNROP avait été reprise par Ba Moctar qui grâce à ses compétences, son esprit d'ouverture et sa rigueur, associés à une clairvoyance des problèmes de gestion des pêches insuffla une nouvelle dynamique au Centre. Notre collaboration s'avéra, je pense, fructueuse et fut à l'origine d'une amitié qui après vingt ans ne

s'est jamais démentie.

Lorsqu'en septembre 1982, appelé à d'autres fonctions en France, je quittais Nouadhibou, j'essayais de dresser un bilan des 13 années passées. Le Laboratoire des pêches qui m'avait accueilli en 1970, était devenu un Centre de recherches bien équipé et capable de remplir ses missions. Le « Bulletin du laboratoire des pêches de Nouadhibou » créé en 1973 afin de faire connaître les travaux de ses chercheurs, était devenu une revue, certes encore modeste, mais qui avait pris sa place dans la communauté scientifique régionale. L'Almoravide vieillissant avait avec le N'Diago un successeur prestigieux. Mais une question essentielle me préoccupait :

Est-ce que j'avais accompli ma mission de coopération ? Le but essentiel pour moi était de travailler à la relève, former des jeunes chercheurs mauritaniens de façon à ce que l'outil qui avait été mis en place poursuive sa mission et se développe. Ils achevaient leur formation en France, au Canada en URSS ou ailleurs et leur retour était annoncé. Certes, il restait encore beaucoup de travail à accomplir, mais les structures étaient en place, il fallait les entretenir et les développer. Cet anniversaire aujourd'hui, vingt ans après montre que le Centre est devenu adulte, que la relève a été assurée et c'est avec confiance que je transmets à toute l'équipe, les anciens et les nouveaux, de l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches, mes remerciements car ils me donnent la satisfaction de constater que le travail accompli n'a pas été inutile. A tous donc, mes vœux les plus sincères et bon courage pour les cinquante prochaines années.

Jacques Maigret  
*Ancien conseiller et adjoint du CNROP, le Dr Maigret est actuellement Conservateur en chef du Service conservation, Grande Galerie de l'Evolution, au Muséum national d'histoire naturelle*

36, rue Geoffroy Saint-Hilaire  
75005 Paris

Tél. : 01 40 79 39 55, Fax. : 01 40 79 39 54

Mail. : [maigret@mnhn.fr](mailto:maigret@mnhn.fr) ou [jmaigret@noos.fr](mailto:jmaigret@noos.fr)

## **LE CNROP DEVIENT IMROP : QUELS CHANGEMENTS ?**

Le Centre National de Recherches Océanographiques et des Pêches (CNROP) a été créé aux termes du décret n° 164-78 du 23 novembre 1978, dans la foulée de la création du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime.

Près d'une décennie après, la recherche était au cœur du dispositif de gestion et de conservation des ressources halieutiques mauritaniennes mis en place suite à la Déclaration de politique générale de développement du secteur des pêches adoptée en avril 1987. Ce tournant dans la conduite de la recherche nécessitait une évolution dans la gestion du Centre pour s'adapter aux exigences de fonctionnement d'une institution de recherche.

Le CNROP vit alors son statut juridique évoluer en quelques années, d'abord en 1994 en application du décret de restructuration 94-035 qui introduisit des assouplissements dans sa gestion (autorisation de conduire des prestations rémunérées et de mener des travaux sous contrat). Puis, l'intérêt qu'attache l'Etat à la gestion rationnelle des ressources halieutiques se traduisit par une progression régulière de son budget, un renforcement substantiel de ses

moyens techniques et humains, ainsi que la formation de compétences.

Pour remplir sa complexe mission dans toute sa diversité, aussi bien du domaine maritime que continental, le CNROP devient IMROP, établissement public à caractère administratif ayant un objet culturel et scientifique, par application du décret n° 2002-036 du 3 avril 2002. A ce titre, il bénéficie des assouplissements prévus en matière de régime administratif, comptable et financier, notamment l'allègement des procédures de marchés concernant la réparation et l'entretien des moyens navigants et l'achat des produits de laboratoire.

Ce changement de statut a également été l'occasion de clarifier la situation administrative du personnel navigant. Cette catégorie de personnel de l'IMROP est désormais régi par les lois et règlements de la Marine marchande. Il offre désormais à l'Institut, entre autres possibilités, celles de se doter de statuts particuliers du personnel et de délocaliser ses activités de recherche par la création de centres régionaux qui pourront jouir d'une gestion adéquate.

## **NECESSITE DE Doter l'IMROP d'un statut PARTICULIER DU PERSONNEL**

L'IMROP vient de se doter d'un nouveau statut juridique qui introduit une souplesse de gestion en matière de régime administratif, comptable et financier. Ces avantages sont une réelle avancée vers la satisfaction des exigences de fonctionnement d'une institution de recherche comme l'IMROP. Mais l'Institut a aussi besoin d'un statut du personnel qui offrirait de meilleures conditions de travail. En effet, l'adoption d'un tel cadre législatif de gestion du personnel devrait permettre en premier lieu de clarifier le statut des différents types de personnel existants qui seront constitués en corps hiérarchisés suivant le niveau et le type de formation. Il permettra d'établir des règles claires de déroulement de carrière sur la base des

compétences acquises et offrira la possibilité pour chaque catégorie de personnel d'évoluer dans la hiérarchie à l'intérieur de chaque corps selon le mérite. La voie sera ainsi ouverte pour un technicien supérieur, par exemple, d'intégrer le corps des Ingénieurs de recherche.

Pour l'Administration de l'Institut, l'existence d'un (ou plusieurs) statut(s) du personnel de recherche garantira une gestion saine et objective de ses agents sur la base de critères tenant désormais compte, non seulement de l'ancienneté, mais également et avant tout des compétences, de la qualité du travail et des résultats obtenus.

## **TROISIEME REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'IMROP**

La troisième réunion du Conseil Scientifique de l'IMROP s'est tenue à Nouadhibou du 12 au 14 février 2002.

Les travaux du Conseil Scientifique ont essentiellement porté sur l'analyse du Rapport d'Activité 2001 et sur le Plan d'Action 2002. Les membres du Conseil Scientifique ont apprécié les améliorations apportées à la présentation de ces documents essentiels, mais en ont également souligné les manques, relatifs surtout aux besoins d'analyse et d'interprétation des données.

Ils ont insisté sur la nécessité d'une planification pragmatique, incluant un nombre limité de grands programmes. Compte tenu de l'échéance du Plan Quinquennal en cours, le Conseil Scientifique, en accord avec la Direction de l'IMROP, a proposé de se réunir en session extraordinaire en décembre 2002, à la suite du Groupe de Travail de l'IMROP.

Le Conseil Scientifique a ensuite organisé ses travaux en trois commissions thématiques (Evaluation des ressources et environnement, Socio-économie et Inspection sanitaire, Statistiques et gestion de l'information) char-

gées d'évaluer la programmation en collaboration avec les chercheurs.

Dans les points divers de l'ordre du jour, le Président du Conseil Scientifique a insisté sur l'importance de la définition d'une politique de communication pour l'IMROP. Une réflexion a également été amorcée sur l'opportunité d'une décentralisation de l'institut en relation avec des thématiques particulières telles que le développement de la pêche artisanale et les questions environnementales. Rappelant que le mandat de l'IMROP est extrêmement vaste et complexe, le CS a réitéré sa recommandation au Conseil d'Administration de l'institut de le doter des moyens lui permettant de mener à bien l'ensemble de ses missions.

Le Conseil Scientifique, se déclarant confiant dans la vision de l'IMROP en matière de recherche, a félicité la direction et l'ensemble des chercheurs de l'institution pour la qualité du travail effectué durant l'année écoulée, malgré la limitation des moyens humains et matériels.

## **BILAN DU PLAN QUINQUENNAL 1998-2002 ET PERSPECTIVES POUR 2003-2007**

Au cours de l'année 2002, et dans le cadre d'un processus de renforcement des outils et méthodes de gestion de l'IMROP, un cycle de réunions au niveau de chaque département a permis de développer la réflexion entre les chercheurs et la direction sur l'évaluation du 3e Plan Quinquennal qui s'achèvera en décembre. L'analyse critique des actions de recherche menées durant cette période, le bilan du développement de l'institution en termes de moyens, de stratégie et de compétences, tous ces points feront l'objet d'un document spécifique qui sera finalisé début 2003.

Parallèlement, les constats établis sur le degré de réalisation des programmes, ainsi que les recommandations du Conseil Scientifique, ont conduit l'équipe scientifique à proposer une refonte de l'ensemble des axes de recherche en vue d'améliorer largement la lisibilité des actions de l'Institut pour l'ensemble de ses partenaires et pour le public. Cette nouvelle programmation, plus proche des

attentes des professionnels et de l'administration, sera soumise dans ses grandes lignes aux membres du Conseil Scientifique lors d'une session extraordinaire qui se tiendra à Nouadhibou en décembre 2002, à l'issue du Groupe de Travail. Les travaux de planification occuperont une grande partie du premier trimestre 2003, afin de redéfinir de manière détaillée les articulations entre programmes et structures de l'IMROP, et la version finale du Plan Quinquennal 2003-2007 devrait être validée dans le cadre d'un atelier réunissant les principaux destinataires des résultats de la recherche, parmi lesquels les organisations socio-professionnelles, les différentes directions du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, ainsi que les organismes et institutions concernés par la conservation de l'environnement marin et côtier et par le développement économique et social du pays.

# ACTUALITÉS de l'IMROP

## NOUVELLES DES PROJETS

### **Système d'Information et d'Analyse des Pêches (SIAP)**

Ce projet est financé par l'Union Européenne pour les 6 pays de la Commission Sous Régionale des Pêches (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée et Cap Vert). Il a démarré ses activités en 2000. Son objectif est essentiellement d'aider à la valorisation des données statistiques et de campagnes expérimentales à la mer. L'IMROP a tenu son atelier de restitution des résultats du projet en octobre 2002.

### **Développement de la Pêche Artisanale au Sud – Phase II (PDPAS-II).**

Ce projet est financé par la BAD et a démarré ses activités en 2001. Son objectif est d'aider au développement de la pêche artisanale au sud du Cap Timis. L'IMROP a organisé le premier atelier de restitution des résultats de la composante Recherche qu'il exécute au mois de mai 2002.

### **NATFish (Variabilité Naturelle du Système d'Upwelling et des Stocks de Poissons Pélagiques Côtiers)**

Ce projet, financé par l'Union Européenne, a débuté ses activités en 2002. Une première réunion s'est tenue en novembre 2002 afin d'établir le bilan de la première année.

### **Vers une Pêche Durable Imraguen dans le Parc National du Banc d'Arguin (VPDI)**

Ce projet, mis en œuvre sur financement de la FIBA pour une durée de 3 ans, a démarré en janvier 2002. La première réunion du Comité de suivi s'est réunie le 6 juillet 2002 pour faire le point de l'exécution des actions de recherche programmées. L'IMROP a élaboré un rapport scientifique sur les données collectées en 2001. Des traitements complémentaires ont été effectués lors du groupe de travail d'octobre 2002.

### **Conservation et Utilisation Durable du Mulet en Mauritanie (Projet Mulet)**

Il est financé par l'UICN pour une durée de 3 ans et a démarré en janvier 2001. Un rapport scientifique 2001 a été élaboré et le rapport de la campagne de pêche 2002 a été examiné par le Comité Scientifique du projet. Une note technique de synthèse sur la pêche du mulet en Mauritanie a été préparée à l'attention de la Commission Consultative Nationale qui s'est réunie en juin. Un atelier sur l'élaboration de la phase II du projet avec une vision sous-régionale s'est tenu à Nouakchott en juin.

### **Projet conjoint IMROP-RIVO/DLO « Petits pélagiques »**

Ce projet, financé par les Pays-Bas, a débuté en 1998. Depuis 1999, un atelier de restitution des résultats est organisé chaque année.

### **Gestion Durable des Ressources Halieutiques et**

### **Amenagement de l'Environnement Marin**

Ce projet d'appui au secteur des pêches, financé par la France pour une durée de 3 ans, a démarré en avril 2000. Le Comité de Pilotage s'est réuni à Nouakchott en mars 2002.

Les principales actions à retenir sont deux missions d'appui au laboratoire d'inspection sanitaire et au laboratoire des engins de pêche, le financement des campagnes du suivi de l'arrêt biologique et la première enquête nationale sur la consommation de poisson.

### **Etude pour le Plan d'Aménagement des Ressources Halieutiques en Mauritanie**

Ce projet, financé par la JICA (Japon) depuis début 2000, s'est achevé en 2002 avec le séminaire de restitution qui s'est tenu à Nouadhibou en septembre.

## **Campagnes océanographiques : des actions de coopération avec les institutions de recherche de la sous-région**

En 1995, le CNROP avait réalisé, avec le N/O N'Diago, une campagne d'évaluation des stocks démersaux de la Guinée Bissau, en collaboration avec le Centre de Recherche Halieutique de Bissau (CIPA).

Ce type de coopération s'est renouvelé en 2002, puisque l'IMROP vient d'effectuer, avec le N/O Al-Awam, une campagne d'évaluation des stocks démersaux de la Guinée, pour le compte du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), à Conakry.

Ces actions de recherche conjointe, tout en permettant d'optimiser les moyens disponibles au niveau la sous-région, contribuent à renforcer les liens entre les chercheurs et à harmoniser les méthodes de travail.